



## Communiqué

**Paris, le 9 février 2011**

Le syndicat **chorégraphes associés** prend note du renoncement de Madame Olivia Bozzoni-Fringant au poste de "déléguée à la préfiguration d'un pôle chorégraphique d'excellence".

Nous espérons que cette décision permettra à Didier Deschamps de garder toute indépendance pour sa programmation à Chaillot, qui est un lieu dédié en bonne partie à la danse.

L'inquiétude reste en ce qui concerne la fusion entre le Théâtre National de Chaillot et le Centre National de la Danse.

Ces deux institutions nationales ont des missions différentes.

Les regrouper serait appauvrir un peu plus le champ chorégraphique. Cette concentration signifierait une réduction des moyens financiers et humains.

Par ailleurs, que veut dire "pôle chorégraphique d'excellence"?

Est-ce que le Ministère considère que ces deux lieux font un travail de piètre qualité et qu'il serait temps d'en faire un outil au service d'une "excellence" (comprendre un produit qui glorifie l'Etat?).

En tant que syndicat de chorégraphes, nous nous opposons à tout ce qui pourrait nuire à la diversité, la pluralité de l'art chorégraphique, à sa richesse qui permet cette ouverture à tous les possibles.

**Chorégraphes Associés** maintient sa vigilance contre toute tentative de fusion ou de réduction du secteur chorégraphique.